

Bulletin de santé du végétal - Auvergne

n°16 du 25 juillet 2017

Vignes

Données du réseau: 31 parcelles ont été observées les 25 et 26 juillet, 14 dans le vignoble de St Pourçain et 17 dans celui des Côtes d'Auvergne.

Stades de la vigne:

La véraison commence juste dans la plupart des parcelles. La vigne est encore très poussante et oblige à rogner souvent.



Des dégâts de grêle sont encore à déplorer pour la semaine passée (secteur de Saint Gorges, 63)

Observations Ravageurs :

Tordeuse (Eudémis) :

Le second vol se termine, et a été particulièrement faible. Pourtant les pontes étaient bien présentes, ce qui confirme qu'il n'y a pas de corrélations entre le nombre d'adultes piégés, et l'activité de ponte.

Après le pic de chaleur du début de semaine dernière, beaucoup de ponte ont « séché ». L'impact de la 2ème génération sera peut-être moins important que ce qui été craint ...

On observe cependant les premières perforations (petits trous creusés dans la baie par les chenilles juste écloses pour se mettre à l'abri et se nourrir). Ces trous permettent souvent l'installation du botrytis.



Perforations récentes



Chenilles d'eudémis, responsables des perforations

Cicadelle verte :

Les populations sont toujours faibles dans la plupart des parcelles, et largement en dessous du seuil de nuisibilité (50 larves pour 100 feuilles). On commence cependant à voir apparaître des grillures sur les parcelles les plus sensibles.

Des études montrent que les grillures ne posent pas de problème de maturité du raisin jusqu'à environ 30 % du feuillage atteint.

Les premiers symptômes des grillures sont des décolorations rougeâtres, en général sur le pourtour de la feuille, et suivant bien les cellules de la feuilles. Cela donne des taches géométriques.

Ces symptômes ne doivent pas être confondus avec les premiers symptômes de maladies du bois ou de carence magnésienne. Leur symptômes commencent plutôt à l'intérieur de la feuilles et sont « digitaux », c'est-à-dire qu'ils sont intercalés entre les nervures et forment comme des doigts. La limite des taches est beaucoup moins nette que dans le cas des grillures.

Bulletin rédigé par les Chambres d'Agriculture de l'Allier et du Puy de Dôme, en collaboration avec le syndicat des viticulteurs de Saint Pourçain, la Fédération viticole du Puy de Dôme, et les viticulteurs du vignoble Saint Pourcinois et des Côtes d'Auvergne. Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'office nationale de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto".

Directeur de Publication: Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture

Coordonnées référent: Chambre d'agriculture de l'Allier 04-70-48-42-42

Publication Hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Bulletin de santé du végétal - Auvergne

n°16 du 25 juillet 2017

Vignes

Cicadelle verte (suite):



Premiers symptômes de grillures: on observe bien les « découpage géométriques », plutôt sur le pourtour des feuilles



Cicadelle de la flavescence dorée :

Les premiers adultes doivent maintenant être apparus.

La lutte contre la cicadelle est obligatoire dans les vignes mères de greffon et de porte-greffe.

Le 3ème traitement obligatoire doit avoir lieu entre le **28 juillet et le 7 août 2017** sur les **vignes mères**.

Observations Maladies :

Le BSV s'appuie sur le réseau Modélisation animé par l'IFV du Val de Loire, pour l'évaluation de la situation sanitaire en ce qui concerne le Mildiou, l'Oïdium et le Black rot. Afin de vérifier la pertinence de la modélisation, des témoins non traités sont suivis en parallèle.

Mildiou:

Des taches de mildiou sont présentes sur près de la moitié des parcelles observées. Les sorties sont récentes et sont principalement sur les jeunes feuilles du haut du feuillage. La situation n'est pas préoccupante pour l'instant sauf sur de rares parcelles, hors réseau.

Le modèle prévoit un risque élevé pour tout les secteurs

La pousse active de la vigne rend le feuillage sensible à de nouvelles attaques, possibles à chaque pluie.



Attaque récente de mildiou sur le haut du feuillage

Attaque plus ancienne; faciès rot brun



Bulletin rédigé par les Chambres d'Agriculture de l'Allier et du Puy de Dôme, en collaboration avec le syndicat des viticulteurs de Saint Pourçain, la Fédération viticole du Puy de Dôme, et les viticulteurs du vignoble Saint Pourcinois et des Côtes d'Auvergne. Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'office nationale de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto".

Directeur de Publication: Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture

Coordonnées référent: Chambre d'agriculture de l'Allier 04-70-48-42-42

Publication Hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Bulletin de santé du végétal - Auvergne

n°16 du 25 juillet 2017

Vignes

Oïdium:

Il n'y a pas de nouvelle parcelle signalée avec des symptômes d'oïdium.

Les symptômes progressent lentement mais sûrement sur les parcelles déjà détectées

Les grappes ont une sensibilité quasi nulle à l'approche de la véraison, mais si des symptômes sont présents, et même minimes, ils peuvent continuer à se développer jusqu'à la récolte.

Il faut donc être très vigilant, et bien surveiller ses parcelles, surtout le chardonnay.

Sur les parcelles touchées, un effeuillage soigné permet de limiter la progression de l'oïdium..



Symptômes d'oïdium sur grappes : léger feutrage blanc grisâtre. Lorsqu'il a un aspect marron ou noirâtre, son développement est fortement ralenti.



Botrytis :

On observe fréquemment des baies avec botrytis. La plupart du temps, il n'y a que quelques baies touchées par cep. Mais les perforations causées par les chenilles de 2ème génération d'eudémis peuvent provoquer des départs de foyers.

Le risque de développer de la pourriture n'est pas directement dépendant du climat, mais aussi de facteurs parcellaires comme la vigueur, ou la sensibilité du cépage.

Sur les parcelles sensibles, en effeuillage soignée permet de limiter la progression de la pourriture.



Symptôme de botrytis en train de s'étendre

Bulletin rédigé par les Chambres d'Agriculture de l'Allier et du Puy de Dôme, en collaboration avec le syndicat des viticulteurs de Saint Pourçain, la Fédération viticole du Puy de Dôme, et les viticulteurs du vignoble Saint Pourcinois et des Côtes d'Auvergne. Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'office nationale de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto".

Directeur de Publication: Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture

Coordonnées référent: Chambre d'agriculture de l'Allier 04-70-48-42-42

Publication Hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Bulletin de santé du végétal - Auvergne

n°16 du 25 juillet 2017

Vignes

Maladie du bois :

On observe de nombreux ceps atteints de la forme lente ou apoplectique. Pensez à les repérer pour pouvoir les supprimer ou les recevoir cet hiver.



Forme lente de maladie du bois : les symptômes apparaissent lentement. Les décolorations rouges apparaissent entre les nervures principales

Prévision météo :

Prévisions du 26 juillet au 1er août : temps sec avec des températures peu élevées, passage orageux lundi et mardi.

Bulletin rédigé par les Chambres d'Agriculture de l'Allier et du Puy de Dôme, en collaboration avec le syndicat des viticulteurs de Saint Pourçain, la Fédération viticole du Puy de Dôme, et les viticulteurs du vignoble Saint Pourcinois et des Côtes d'Auvergne. Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'office nationale de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto".

Directeur de Publication: Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture
Coordonnées référent: Chambre d'agriculture de l'Allier 04-70-48-42-42
Publication Hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation